

Pour que la Sainte-Baume devienne un parc naturel

Soleil radieux et paysage verdoyant : hier, la nature semblait donner son accord à la création d'un parc régional. Mais c'est surtout la population qu'il faut informer et convaincre

Faites "le parc naturel régional de la Sainte-Baume." Les animations organisées, hier à Tourves, tout au long de la journée, par le syndicat mixte de préfiguration du parc, portaient bien leur nom. À double titre. D'abord parce que ledit parc n'existant pas à l'heure actuelle, il ne peut participer au congrès national des PNR, qui se déroulera à partir de mercredi prochain. Une façon détournée donc de participer à la fête. Ensuite, justement parce que le parc n'existe pas : tout est à faire.

Et, ainsi que l'a souligné Michel Gros, maire de La Roquebrussanne et président du syndicat mixte, « rien ne

peut se faire sans les habitants ». Ces mêmes habitants que le projet peine, aujourd'hui, à intéresser. « Ils seront pourtant concernés directement », a affirmé le président.

La population pas contrainte

Voilà pourquoi dialogue, communication et explication étaient, hier, les maîtres mots : géologie, biodiversité, aménagement ont longuement été évoqués par des spécialistes soucieux d'indiquer à leur public les enjeux que présente le massif de la Sainte-Baume.

Paul Castellan, le maire de Tourves et vice-président du syndicat mixte, a toutefois signalé que la popula-



Les élus des communes concernées, ainsi que des conseillers régionaux et même un député ont participer à cette journée principalement dédiée à l'information.

(Photo G. R.)

tion ne serait pas contrainte par ces enjeux. « Il doit bien sûr y avoir du respect de cet environnement. Mais pour que nous puissions transmettre, partager ce patrimoine avec des visiteurs venus de l'extérieur, il faut que nous-mêmes en ayons connaissance. »

Autrement dit, la charte du PNR – qui ne verra pas le jour avant deux à trois ans – engagera les élus signataires, non leurs administrés, quant aux questions d'urbanisme, de préservation

de l'environnement et du patrimoine, etc.

Préserve les espaces des chasseurs

Même les chasseurs ne seront pas touchés à assurer l'hôte de la journée : « Ils ont un rôle essentiel dans la régulation de la faune sauvage. » Et du côté des nemrods, on acquiesce. À l'instar de Bruno Giminardi, technicien de la fédération départementale de chasse : « Lors de la création du parc du Verdon, nous avons des

réticences. Aujourd'hui, celles-ci sont effacées. Même inversées : c'est la meilleure façon de préserver nos espaces. À condition qu'il s'agisse d'un parc régional et non national, dans lequel l'homme est intégré. »

Ainsi, l'idée de 1975 d'un parc naturel régional de Sainte-Baume devrait bientôt se transformer en études puis en projet, avant de voir enfin le jour. Pour de bon.

VIRGINIE RABISSE
rabisse@varmatin.com



En plus des conférences tenues par des spécialistes, de nombreux ateliers ont permis à chacun d'approcher un plus l'idée d'un parc naturel régional.